

# L'AVS reste dans l'impasse

**BERNE** Les Suisses ont dit non à 52,7% à la réforme de la prévoyance vieillesse. Un échec pour le conseiller fédéral Alain Berset, qui incarnait ce projet.

Les rentes AVS n'augmenteront pas et les femmes ne devront pas travailler jusqu'à 65 ans. Les Suisses ont enterré hier la réforme des retraites du conseiller fédéral socialiste Alain Berset. Son financement via un relèvement de la TVA a été refusé de justesse par 50,1% des citoyens, ainsi que par la majorité des cantons.

Plus de vingt ans après la dernière retouche, Alain Berset a donc échoué à convaincre

les citoyens. Interrogé sur les raisons de la défaite, il a refusé de se prononcer, mais a reconnu que le dossier était «complexe et compliqué à expliquer». Cette complexité se retrouve d'ailleurs dans les résultats. Les citoyens n'ont pas forcément voté pareil sur la réforme et son financement.

A l'exception de Bâle-Ville et de Zurich, aucun canton alémanique n'a dit oui. Le champion du double non est le canton de Schwytz (64,3% à la réforme; 62,2% à son financement). La Suisse romande a soutenu la réforme, sauf les deux cantons lémaniques, d'où est issue la majorité du comité de gauche qui y est opposé.

Celle-ci prévoyait l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, une hausse de la TVA de 0,6 point et une baisse dans le 2e pilier du taux de conversion du capital en rente de 6,8% à 6%. Pour compenser ce recul, les nouvelles



**Alain Berset devra remettre l'ouvrage sur le métier.** -KEY  
Vidéo: les réactions des politiciens sont sur notre app.

## Age de la retraite àprement discuté

L'assurance vieillesse et survivants est entrée en vigueur en 1948.

L'âge de la retraite était alors fixé à 65 ans pour tout le monde. Celui-ci a ensuite été abaissé à 63 ans pour les femmes (1957), puis à 62 ans (1964), avant de repasser à 63 ans (2001), puis d'être fixé à 64 ans (2005). Ces deux derniers relèvements ont été combattus par les syndicats. Sans succès. Une quatrième tentative pour une retraite flexible dès 62 ans a également été balayée en 2008.

prochainement réunir les différents acteurs concernés pour préparer un nouveau projet, sans pourtant donner un calendrier. «Le verdict est clair mais pas écrasant d'un côté ou de l'autre, a commenté le socialiste. Le problème du financement et de la modernisation de l'AVS reste entier.» -ATS

rentes AVS auraient été augmentées de 70 fr. et le plafond de rente pour les couples mariés relevé de 150 à 155%.

Le résultat d'hier remet les compteurs de la réforme du système de l'AVS à zéro. Alain Berset a indiqué qu'il allait

**46%** C'est le taux de participation atteint hier pour les trois objets fédéraux. Schaffhouse arrive en tête (66,5%), Glaris ferme la marche (41%).

## Des opposants sommés d'agir

Les coupables derrière l'échec de la réforme, ce sont le PLR, l'UDC et le comité référendaire de la gauche romande, une «mésalliance» qui a fait capoter le projet, a critiqué la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC/ZH), membre de l'alliance d'organisations féminines militant en faveur de la réforme. D'après le PDC, c'est donc désormais à eux d'agir dans l'urgence.

Le rejet d'hier est un «triste autogoal» pour la gauche, a affirmé pour sa part le vice-président de Travail.Suisse, Jacques-André Maire, membre du comité «Oui à la réforme des retraites». Du côté des adversaires à Prévoyance vieillesse 2020, on reste pragmatique après la victoire. Aussi bien la gauche que la droite doivent «sortir des positions idéologiques», a plaidé Regine

Sauter, membre de l'Alliance des générations (antiréforme). La Zurichoise estime que c'est le bonus de 70 fr. qui a fait déborder le vase, signe que le résultat du scrutin doit être interprété comme un «non bourgeois». Les Suisses ne verront pas de sitôt l'âge de la retraite grimper à 67 ans pour tous, a promis de son côté le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD). -ATS

## Pour devenir de bons citoyens

Les élèves tessinois auront au moins deux heures d'éducation civique par mois. Le peuple a approuvé hier une modification de la loi scolaire dans ce sens. Le cours sera obligatoire aux niveaux secondaires I et II. L'objectif est de permettre aux jeunes de développer leurs connaissances des institutions politiques, ainsi que des droits et devoirs du citoyen. En Suisse, dix cantons ont ce genre de cours, notamment Genève, Neuchâtel et Fribourg.

## Ne pas manger n'importe quoi

**PLÉBISCITE** Les Suisses sont très attachés à la sécurité alimentaire. Ils ont accepté hier par 78,7% de compléter la Constitution par un article sur le sujet. Aucun canton n'a refusé. Champions, les Vaudois ont accepté l'objet sur un score de 92%. La Confédération devra créer les conditions pour préserver les bases de production agricole, de même que veiller à une production adaptée aux conditions locales en utilisant les ressources naturelles de manière efficace.

**Du champ à l'assiette: toute la production est concernée.** -KEY

